

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE  
réuni le 6 juillet 2023**

Heure de début de séance :

Heure de fin de séance :

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Présidente de séance</i>	Mme Carole HASSLAUER	Provisoire
<i>Secrétaire de séance</i>	Mme Claire CESAR	Représentante des personnels enseignants

Nombre de membres présents :

Quorum : 16

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Vie interne du Conseil d'Administration		
I	Affaires financières		
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire et pédagogique / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention		
IX	Formation continue, GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions diverses		
<b>INFORMATIONS ETABLISSEMENT</b>			
TOTAL			

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
Mme Carole HASSLAUER 	Mme Claire CESAR 

*Transmission à l'Inspecteur d'Académie*

le :

*Transmission au Recteur*

le

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023 N° 8  
 sous la présidence de : Carole HASSLAUER, Provisseure

	Présents	Absents	Excusés	Observations / suppléants
<b>Membres de l'Administration</b>				
Mme Carole HASSLAUER, Provisseure	<b>X</b>			
M. Frédéric BLAISE, Provisseur adjoint	<b>X</b>			
M. Hugues D'HERBES, CPE			<b>X</b>	
M. Paul BOUCHET, Adjoint gestionnaire	<b>X</b>			
<b>Représentants de la Commune</b>				
M. Pierre DURAND			<b>X</b>	
Mme Marie-Ange LARRUY (sup)			<b>X</b>	
<b>Représentants de la Communauté de Communes</b>				
M. Pierre DURAND			<b>X</b>	
M. Pierre ROUQUAIROL (sup)				
<b>Représentants du Conseil Régional</b>				
Mme Claudie FAUCON MEJEAN			<b>X</b>	
M. Philippe ANDRIEU		<b>X</b>		
<b>Personnalités qualifiées</b>				
Mme Sarah EL KHAZ			<b>X</b>	
<b>Personnels d'enseignement, de direction, de surveillance et de documentation</b>				
<b>Liste d'union</b>				
Mme Claire CESAR	<b>X</b>			
Mme Fabienne LECLAIRE-KOPKA	<b>X</b>			
Mme Françoise MES	<b>X</b>			
Mme Sandra MERIAUX	<b>X</b>			
Mme Corinne TERES	<b>X</b>			LE JANNOU Youri
<b>Liste FO</b>				
M. François DORIATH	<b>X</b>			
Mme Annonciation HERNANDEZ	<b>X</b>			
<b>Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service</b>				
<b>Divers</b>				
M. Stephen MATHIEU	<b>X</b>			
Mme Domitille CARRE	<b>X</b>			
M. Ludovic GONZALES			<b>X</b>	
<b>Parents d'élèves</b>				
<b>AIPE</b>				
Mme Nathalie TRICHEUX	<b>X</b>			ALCALA Stéphanie
Mme Carine CHOURREU	<b>X</b>			
Mme Virginie LESTENDIE				
<b>FCPE</b>				
Mme Nathalie WAESSEM			<b>X</b>	
Mme Stéphanie AVERSENQ		<b>X</b>		
<b>Elèves</b>				
Mme Bérénice NORMAND – BTS 2		<b>X</b>		
Mme Othilie GARCIA – T ST2S		<b>X</b>		
Mme Wendy LOPEZ – T G2	<b>X</b>			
M. Antoine MOUCHARD – 1 G3		<b>X</b>		
Mme Maé MOURAREAU – 201		<b>X</b>		

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 06/07/2023

- N° de séance : 8 - 2022/2023

---

**Chapitre :** 0                      **Nature :** Vie interne du Conseil d'Administration

---

Nombre de membres présents au début du conseil 16                      Quorum : 16

La Présidente du Conseil d'Administration constate que le quorum est atteint.

Remercie Mme Claire CESAR, représentante des personnels enseignants, de bien vouloir prendre le secrétariat de séance.

La Présidente du CA procède à la lecture de l'ordre du jour proposé :

RUBRIQUES	ORDRE DU JOUR	
VIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Approbation CA précédent	Décision
VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE	DGH	Décision
AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	DBM	Information / Décision
CONVENTIONS	Convention	Décision
Informations établissement		
Questions diverses		

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- *Points rajoutés :*

Présentation des projets Occit'Avenir par Mme Gardair, référente culture.

Arrivée(s) après le début du conseil :

0

Départ(s) en cours de conseil :

0

- **Approbation CA précédent :**

Le procès-verbal du précédent CA, réuni le 30/03/2023 est approuvé à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 06/07/2023

- N° de séance : 8 - 2022/2023

---

Chapitre : I

Nature : Affaires financières

---

- **DBM** :

M. Bouchet, adjoint gestionnaire, présente deux décisions budgétaires modificatives.

**1.** DBM pour information : la Région ayant attribué une subvention de 18414€ pour faire face à l'augmentation des dépenses de viabilisation, M. Bouchet informe sur sa répartition : 50 % (soit 9207€) pour le gaz et 50 % pour l'électricité.

**2.** DBM soumise au vote pour prélèvement sur le fonds de roulement du lycée :

- 1400€ pour l'achat d'un lecteur de cartes de cantine pour les élèves externes payant au repas, dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système d'accès à la cantine
- 5600€ pour l'achat d'un autoclave après refus d'une subvention de la Région pour cet achat
- 3000€ pour l'achat de matériel informatique pédagogique
- 300€ de don à la famille de Noam Bonnet, en difficultés financières après le décès accidentel de ce dernier, élève de 3PM (ce don complète une aide de 200€ de la caisse de solidarité de l'établissement)

Sont soumis au vote :

- le principe du don à la famille Bonnet : adopté à l'unanimité
- le prélèvement d'un total de 10300€ sur le fonds de roulement : adopté à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 06/07/2023

- N° de séance : 8 - 2022/2023

---

Chapitre : V

Nature : Conventions

---

M. Bouchet, gestionnaire, présente deux conventions soumises au vote du conseil d'administration.

**1.** Convention avec l'association des Anciens du Lycée Ruffié pour l'occupation des locaux du lycée lors de leur réunion annuelle le samedi 2 septembre 2023 de 10h à 16h. Une participation symbolique de 50€ leur est demandé.

Vote : adoptée à l'unanimité

**2.** Renouvellement de la convention avec l'entreprise Plein Ciel pour l'entretien des quatorze imprimantes du lycée. Le nouveau contrat, proposé par l'entreprise après mise en concurrence, qui inclut le remplacement de plusieurs imprimantes, a un coût nettement en baisse par rapport au précédent qui arrive à échéance.

Vote : adoptée à l'unanimité

---

Chapitre : VI

Nature : Structures pédagogiques et Postes (D.G.H)

---

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente ses excuses aux membres non-enseignants du Conseil d'administration qui n'ont pas pu suivre les avancées de la réflexion sur la répartition des moyens.

### **1. Section d'enseignement professionnel**

• 3PM :

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente les choix pédagogiques faits pour cette classe : 1h de dédoublements est ajoutée par rapport aux horaires-planchers en maths-sciences, de même qu'1h en lettres. Est aussi ajoutée à l'emploi du temps 1h de « devoirs faits », comme c'est le cas en collège.

Elle présente ensuite les résultats des élèves de l'année 2022-2023 au DNB : 86 % de reçus, soit 12 élèves sur 14 (les deux élèves recalés ne s'étant pas présentés aux épreuves, le taux de reçus s'élève à 100 % de présents)

• CAP :

La grille horaire est appliquée sans investissement en moyens supplémentaires en raison de la faiblesse des effectifs annoncés (14 élèves attendus en 1ère année, 12 en terminale).

Les résultats au CAP pour la promotion 2022-2023 apparaissent très faibles, avec seulement 50 % de reçus, soit 4 élèves sur les 8 inscrits. Mme la Présidente du Conseil d'Administration note cependant que sur les 4 élèves recalés, 3 sont reconnus comme souffrant de handicaps cognitifs et relèvent d'un accueil en ULIS, de même que le 4ème, bien que non reconnu. Elle déplore que le lycée n'ait pas les moyens d'accueillir une ULIS, et annonce une réflexion collective pour mettre en place un accueil particulier pour ce type de publics.

Mme Tricheux, représentante des parents d'élèves, demande pourquoi ces élèves ne sont justement plus scolarisés en ULIS.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration répond qu'il s'agit d'un refus des parents de voir leurs enfants scolarisés hors secteur en l'absence d'ULIS-lycée dans le bassin de Limoux.

M. Doriath, représentant des enseignants, demande si ces élèves avaient un PPS (Projet personnalisé de scolarisation).

Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique que seul un des trois a un dossier MDPH, les deux autres familles ayant refusé que un suivi du dossier du collège (où les élèves étaient scolarisés en ULIS) vers le lycée.

Mme Tricheux s'interroge sur la possibilité pour ces élèves recalés au CAP de redoubler.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration lui répond qu'ils en ont la possibilité s'ils le souhaitent.

Mme Carre, infirmière, intervient pour signaler que ni le lycée ni les familles ne parviennent à obtenir de PPS de la part de la MDPH, la MDPH de l'Aude n'en établissant pas.

Mme Tricheux explique que, en effet, la MDPH ne s'auto-saisit pas.

Décision est prise de créer un groupe de travail sur l'accueil des élèves en situation de handicaps cognitifs l'année prochaine.

• Bac Pro AGORA :

Des moyens spécifiques sont mis :

- en 2de sur l'éco-gestion, l'espagnol et l'anglais
- en 1ère sur l'éco-gestion, les lettres, l'espagnol et l'anglais
- en terminale sur l'éco-gestion et l'anglais.

Les effectifs en terminale Agora sont annoncés en baisse (15 inscrits), d'où une baisse de la DGH de 10h (pas de dédoublements en TAgora avant 17 élèves). Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique que si les effectifs augmentent pendant l'été, ce qui est possible puisque 7 élèves ont échoué au baccalauréat, les dédoublements seront alors accordés.

Mme Tricheux, représentante des parents d'élèves, regrette que, compte-tenu des difficultés de ces élèves, révélées par ces résultats au baccalauréat, la DGH ne soit pas supérieure afin d'offrir une meilleure prise en charge à ces élèves fragiles.

Conclusion :

- la totalité des 234,5 heures de la DGH est répartie et utilisée
- Mme la Présidente du Conseil d'Administration rappelle que c'est la répartition des moyens, pas la DGH elle-même qui est soumise au vote
- Mme César, représentante des enseignants, appuyée par M. La Jannou, indique que, bien que conscients de ce fait, certains professeurs voteront contre, non par opposition au TRMD, pour lequel elle salue le travail et les choix de Mme la Présidente du Conseil d'Administration, mais pour marquer leur opposition à la baisse de la DGH.

Vote du TRMD de la SEP :

- 2 contre
- 3 abstentions
- 11 pour.

## **2. Lycée général et technologique**

### **• 2GT :**

Mme la Présidente du Conseil d'Administration explique la décision prise d'accorder la priorité aux classes de 2de, dont les effectifs, de 210 élèves, entraînent des classes de 35 élèves.

Au cours de l'année 2022-2023, on a pu constater que l'équivalent d'environ une division est perdue entre la 2de et le lycée :

- 8 ou 9 élèves partent vers une voie professionnelle avant les vacances de Toussaint (il s'agit en général d'élèves qui avaient demandé une orientation en voie professionnelle dès la fin de la 3ème mais avaient vu leurs vœux refusés)

- quelques élèves décrochent et s'inscrivent en cours d'année à la Mission locale

- 17 dossiers passerelles ont été déposés en fin d'année (vers des 2ndes ou des 1ères Pro)

Ces chiffres sont symptomatiques des difficultés que rencontrent de nombreux élèves, fragiles, à l'entrée en 2de.

Il s'agit donc de mieux accompagner ces élèves en 2de, au-delà des dédoublements ponctuels jusque-là mis en place.

Ces moyens supplémentaires en 2de ont nécessité la suppression des demi-groupes en 1ère (sauf en français pour toutes les séries, du fait des EAF, et en mathématiques en série technologique), les classes accueillant entre 28 et 31 élèves. Ils ont aussi été rendus possibles par la diminution du nombre de groupes de spécialités en 1ère.

Mme Tricheux, représentante des parents d'élèves, s'interroge sur les conséquences, alors que le seuil d'ouverture d'une classe de 2de supplémentaire es fixé à 211 élèves, de l'arrivée d'élèves supplémentaires pendant l'été.

M. Blaise, proviseur-adjoint, répond qu'en général les arrivées et les départs en cours d'été s'équilibrent.

M. Le Jannou, représentant des enseignants, demande si une septième classe de 2de serait ouverte si en septembre le nombre d'élèves dépassait les 210. M. Vasseur, secrétaire général adjoint à l'organisation scolaire, avait affirmé lors de l'audience accordée aux représentants des enseignants que la date-butoir de création d'une classe était fixée au 1<sup>er</sup> septembre.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration en doute, d'autant que le lycée est, à deux élèves près, sous la menace de perdre une classe de 1ère. Si l'arrivée de plusieurs élèves faisait courir le risque de dépasser 210 de plus de 2 ou 3, elle refuserait leur inscription.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente alors au CA le choix qui a été fait de répartir les élèves de 2de en 9 groupes de 23-24 sans dédoublements, afin de proposer un travail en effectifs plus réduits. Seuls les cours d'EPS se dérouleront encore à 35, ainsi que la moitié (1h30) des cours de physique-chimie (l'autre 1h30 s'effectuant à en demi-classes de 17 ou 18) ; l'1h30 de SVT s'effectuera en demi-classes de 17 ou 18, afin d'une part de permettre un bon déroulement des TP, d'autre part d'abonder le poste de Mme Tourdjman, fragilisé sinon par le choix des 9 groupes.

La question des professeurs principaux reste en suspens, le lycée ne disposant d'un financement dédié (part modulable de l'ISOE) que pour six classes. Mme la Présidente du Conseil d'Administration espère pouvoir avoir un professeur principal par groupe, soit neuf ; pour cela, les trois professeurs « supplémentaires » devront être indemnisés avec un financement autre.

Mme Tricheux s'inquiète du maintien d'un « groupe classe » permettant une cohésion.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration la rassure sur ce point : c'est le groupe qui permettra cette cohésion, les élèves étant toujours dans le même.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration conclut cependant en précisant que cette organisation, mise en place pour la rentrée 2023-2024, ne sera peut-être plus possible en 2024-2025 si la DGH baisse.

#### • 1GT :

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente la répartition des élèves de 1ère Générale dans les différents groupes de spécialité.

Seront ainsi ouverts 1 groupe de HLP, 1 groupe de LLCER-Anglais, 1 groupe de NSI, 2 groupes de HGGSP, 2 groupes de mathématiques, 2 groupes de physique-chimie, 2 groupes de SES et 2 groupes de SVT.

En ce qui concerne le tronc commun, seront dédoublées, 1h en français, 1h en anglais et 1h en espagnol.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration précise que, compte-tenu des difficultés plus importantes du public accueilli, les classes de 1ère Technologique bénéficieront de davantage d'accompagnement. Dans les disciplines du « tronc commun » les dédoublements sont décidés localement, mais ceux dans les disciplines technologiques sont fixés par les textes.

La classe de ST2S n'accueillant pour l'instant que 24 élèves, on n'envisage pas de dédoublements en français et en mathématiques. 1h sera dédoublée si l'effectif dépasse 28 élèves, ce qui est possible, puisque plusieurs élèves de Carcassonne n'ont pas pu être affectés au lycée Jules-Fil. Les dédoublements en SVT et physique-chimie demeurent, s'agissant d'enseignements spécifiques à cette filière.

La classe de STMG compte déjà 36 inscrits (avec un liste d'attente en cas de désistements) ; les dédoublements en français, mathématiques, anglais et espagnol sont donc maintenus.

• TGT :

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente la répartition des élèves de Terminale Générale dans les différents groupes de spécialité (1 groupe de HGGSP, 1 groupe de HLP, 1 groupe de LLCER-Anglais, 2 groupes de mathématiques, 2 groupes de SES, 2 groupes de SVT et 3 groupes de physique-chimie). Elle s'arrête sur la situation de la spécialité NSI, dans laquelle ne sont inscrits que 7 élèves : les élèves ne bénéficieront que de 4h entre eux, les 2h restantes étant en commun avec le groupe de 1ère.

M. Le Jannou fait remarquer les difficultés pédagogiques induites pour le professeur en charge de cet enseignement.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente ensuite les choix faits pour les deux classes de Terminale Technologique, qui compteront 36 élèves en ST2S et 34 en STMG, sous réserve de redoublements potentiels, qui feraient passer l'effectif à 36. Si davantage d'élèves devaient redoubler ils seraient affectés ailleurs, le redoublement devant se faire « en priorité » mais pas obligatoirement dans l'établissement d'origine.

Dans ces classes sont prévues 1h de dédoublements en mathématiques, et 3 groupes pour deux classes en philosophie, discipline à épreuve terminale.

M. Doriath s'étonne que moins de dédoublements soient prévus en physique-chimie en ST2S pour 2023-2024 par rapport à l'année 2022-2023 alors que les élèves seront plus nombreux.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration explique qu'il s'agit d'arbitrages faits en faveur des 2des, mais que, si les effectifs de 1ST2S restent faibles, on pourrait procéder à un transfert d'un dédoublement de 1ère vers la Tale.

M. Le Jannou salue l'effort fait par l'établissement et Mme la Présidente du Conseil d'Administration en faveur du poste de Mme Tourdjmann.

• BTS GPME :

Les effectifs en BTS étant inférieurs à 20 élèves, ces classes sont dotées à hauteur du référentiel. Néanmoins, le lycée fait le choix (et est peut-être le seul établissement de l'académie à le faire), pour les élèves qui préféreraient étudier l'espagnol à l'anglais, de maintenir l'enseignement de l'espagnol, en horaires réduits (3h en BTS1 et 2h en BTS2) au regard de la faiblesse des effectifs.

M. Doriath rappelle la perte, ces dernières années, des options proposées en 2de (Management, CIT, STL, etc.), ce qui pose un problème pour l'attractivité du lycée, en raison de la baisse régulière de la DGH. Il note aussi qu'il est étonnant que le lycée accueille en 2de moins d'élèves que les effectifs de 3ème du collège Delteil de Limoux alors que le lycée recrute aussi sur les collèges de Chalabre, Couiza et Quillan. Il appelle à une réflexion sur ce sujet et mentionne la possibilité de créer une ULIS.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration répond que ces options, héritières des enseignements d'exploration, ne bénéficient plus d'un financement spécifique, tout comme la spécialité NSI. Elle constate elle aussi une érosion des effectifs à l'entrée au lycée, mais note néanmoins que 75 % des élèves de Delteil arrivent au lycée.

M. Doriath insiste sur le problème du collège de Chalabre, dont aucun élève ou presque ne souhaite venir au lycée Ruffié.

Plusieurs voix remarquent que, pour les élèves de Chalabre, le lycée de Mirepoix est plus proche que celui de Limoux, ce qui peut expliquer cette désaffection.

M. Le Jannou revient alors à la répartition. Il salue le travail de Mme la Présidente du Conseil d'Administration et le TRMD proposé, mais note l'érosion de la DGH, avec 33h de moins qu'en 2022-

2023 pour la même structure. Il souligne aussi le problème posé par les effectifs de TST2S : la classe étant déjà à 36, il n'y a pas de place pour d'éventuels redoublants, or nous savons que les élèves du bassin de Limoux affectés à Carcassonne pour un redoublement ont de grands risques de décrochage en cours d'année. Il rappelle enfin la fragilité des postes de M. Honoré (en CSD au collège de Cuxac-Cabardès) et de Mme Tourdjmann (en CSD à la SEP du lycée), liée à la baisse de la DGH.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration rappelle que les 33h perdues sont celles qu'elle avait réussi à conserver l'an dernier après la suppression début juillet 2022 de la 7ème seconde. Elle insiste sur la nécessité d'accompagner davantage les élèves de 2de.

Mme Mériaux, représentante des enseignants, souligne l'importance du pari fait en 2de avec la mise en place des neuf groupes.

Mme Alcalá, représentante des parents d'élèves, indique que les élèves de 3ème du collège Delteil connaissent mal les possibilités offertes par le lycée. Elle suggère qu'un courriel d'information soit envoyé aux parents d'élèves de 3ème par le lycée.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration assure que la liaison 3ème-2de sera approfondie l'an prochain, notamment en mettant en place des réunions d'information au collège avec des professeurs de spécialités et d'options, et en communiquant aussi sur les projets mis en place dans le cadre du dispositif « Notre École, faisons-la ensemble ».

Le TRMD du LGT est alors soumis au vote :

- 2 contre
- 4 abstentions
- 10 pour.

Mme César insiste sur le fait que les votes contre ne sont pas des votes contre le TRMD, qu'elle salue, tout comme elle salue le travail effectué par Mme la Présidente du Conseil d'Administration, mais un signe de désaccord avec la réduction de la DGH.

---

Chapitre : VIII

Nature : Vie scolaire et pédagogique / Projets culturels et scientifiques

---

Mme Gardair, référente culture, présente les trois projets que le lycée va soumettre à la Région dans le cadre de l'appel à projets « Occit'Avenir »

**1. « Bombe de couleur »**

Comme tous les ans, le lycée souhaite accueillir une résidence d'artiste. Il s'agirait pour l'année 2023-2024 de l'artiste graffeur « Pirate », qui, dans le cadre de sa résidence, continuerait la fresque commencée sous le préau et organiserait un atelier graff au CDI.

Cette résidence serait complétée par l'accueil de deux artistes proposés par le FRAC, l'une travaillant sur les cicatrices des bâtiments, l'autre sur la mise de graffs en chanson.

Les artistes seraient à disposition des élèves de façon autonome (notamment les internes en fin de journée) ou de projets de classes menés par des enseignants.

Ces résidences d'artistes s'étageraient d'octobre à mai.

Dans le cadre de ce projet, le lycée demande deux subventions à la Région :

- 2500€ pour la rémunération de l'artiste « Pirate »
- 2500€ pour les frais de résidence.

**2. « Ruffié #8 »**

Précédemment appelé « Start'Up Ruffié », ce projet vise à faire travailler ensemble tous les élèves et étudiants suivant un cursus en lien avec l'économie (terminales générales spécialité SES, terminales STMG, terminales Agora, BTS1 GPME, BTS1 Tourisme).

Le projet sera mené fin octobre ; les élèves auront en 2023 à réfléchir à la problématique « Attractivité touristique et tourisme éco-responsable » dans le bassin limouxin.

Dans le cadre de ce projet, le lycée demande à la Région une subvention de 3500€

**3. « Ruffié ose l'ISAE »**

Une nouvelle « Cordée de la Réussite » sera mise en place en 2023-2024 avec l'ISAE (Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace). Elle sera en réseau de territoire, avec les quatre collèges publics du secteurs (Limoux, Chalabre, Couiza, Quillan), le lycée en étant le pivot.

Ce projet concernera un groupe d'une quinzaine de filles boursières, dans un objectif de lutte contre les stéréotypes, afin de les encourager à s'orienter vers des métiers scientifiques.

Dans le cadre de ce projet, le lycée demande à la Région une subvention afin de financer les transports par car vers l'ISAE.

Vote : les trois projets sont adoptés à l'unanimité.

---

Chapitre : XI

Nature : Questions diverses

---

**A. Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente d'abord les questions diverses posées par les **représentants des parents d'élèves (AIPE)****

### **1. Demi-pension**

- Il semble qu'il n'y a pas toujours de contrôle des prioritaires et que des élèves non-concernés puissent passer dans la file dédiée rendant ainsi plus difficile l'accès au self pour ceux qui n'ont qu'une demi-heure de pause méridienne. Est-ce qu'à la rentrée une vérification pourra être mise en place ?

Mme la Présidente du Conseil d'Administration répond qu'un contrôle existe même si certains parviennent à se faufiler. Elle annonce une meilleure prise en charge de ces contrôle par les AED à la rentrée, plus conforme à leurs obligations de service.

M. Le Jannou en profite pour poser la question du remplacement de M. Terencio, en charge de l'informatique, qui ne renouvelle pas son contrat (en raison d'un passage d'un temps plein en informatique à un 3/4 temps en informatique et 1/4 temps de surveillance de la cantine).

Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique que le temps plein est en effet transformé en 3/4 temps. Le lycée est donc à la recherche de deux AED à 3/4 temps : l'un en informatique et l'autre en vie scolaire.

M. Le Jannou regrette que le lycée soit contraint de se passer d'un AED en vie scolaire pour l'entretien du parc informatique parce que la Région juge qu'on n'a besoin de personne à demeure pour cette tâche.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration conclut l'échange en indiquant que les AED auront à partir de la rentrée des fiches de postes précises avec des postes fixes. Il y aura donc bien un contrôle plus strict à la cantine.

- Des parents relèvent également que pour les élèves qui passent en dernier (13h), il manque parfois des plats, et que, même si un réassort est proposé, ils n'ont matériellement pas le temps.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration signale la difficulté de la cantine à travailler sans les effectifs réels journaliers. La transformation de l'accueil à la demi-pension qui sera mis en place à la rentrée devrait permettre de résoudre ces problèmes, en obligeant toutes les personnes qui mangent à la cantine (élèves et commensaux) à indiquer à l'avance quels jours ils mangeront à la cantine. Le chef pourra ainsi passer les commandes de produits frais dans les quantités nécessaires.

Mme Tricheux souligne qu'il lui semble difficile de demander aux élèves de s'inscrire une semaine avant le repas prévu.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration annonce la mise en place d'un groupe de réflexion sur le sujet afin de trouver une solution à ce problème complexe.

### **2. Planning des conseils de classe**

- Nous souhaitons recevoir le planning des conseils de classe. Nous ne l'avons pas reçu au dernier trimestre (et la FCPE avait dû le solliciter pour le 2ème trimestre).

M. Blaise indique que ce planning est disponible sur pronote.

Mme Tricheux rappelle que seuls les conseils de classe des classes de leurs enfants y sont visibles, or les représentants élus ont le droit d'aller aussi dans les conseils des autres classes.

M. Blaise répond que cette communication sera faite à l'avenir.

### **3. Communication de rentrée**

- Pouvez-vous prévoir s'il vous plaît de noter dans votre communication d'organisation de la rentrée que, même si les horaires sont décalés (exemple 10h puis 11h), les élèves arrivant en bus sont toutefois accueillis dans l'établissement dès 8h ?

En effet, l'an dernier, de nombreux parents d'élèves de 2de n'en ayant pas eu connaissance avaient dû prendre des dispositions à titre professionnel afin d'accompagner leur enfant à l'heure prévue.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique que cela sera fait.

- Est-ce qu'il peut être réfléchi sur comment repérer des parents d'élèves qui n'ont pas facilement accès à l'ENT ou aux mails ? Comme les inviter à le préciser sur un des papiers remis à la rentrée ?

Mme Tricheux insiste sur la réalité de ce problème : certains parents, certes très minoritaires, donnent une adresse mail mais ne la consultent pas, non plus que l'ENT. On est là face à la réalité de la fracture numérique : ils passent en effet à côté des informations importantes, et c'est un facteur de décrochage scolaire. Serait-il possible qu'un papier puisse être rempli en début d'année, afin d'obtenir les noms des parents concernés, et de chercher un moyen de les contacter autrement ?

Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique qu'une réflexion va être lancée sur le sujet pour trouver une solution.

- Pouvez-vous également préciser dans les documents relatifs à la demi-pension ou à la pension la possibilité de se rapprocher de l'assistante sociale en cas de difficulté ou du service gestionnaire si besoin de solliciter une facilité de paiement ?

Mme la Présidente du Conseil d'Administration et M. Bouchet indiquent que c'est déjà le cas.

**B. Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente d'abord les questions diverses posées par les **représentants des enseignants (liste d'union)****

#### **1. Motion**

- Au nom des représentants élus des enseignants, Mme César lit une motion dénonçant le pacte mis en place par le ministère.

Mme Tricheux regrette que les parents n'en aient pas été informés en amont pour s'y associer.

#### **2. Travaux de restructuration du lycée**

- La direction nous a annoncé qu'à l'occasion de la restructuration de l'établissement, la salle des professeurs serait agrandie avec une mise à disposition de l'actuel foyer des élèves. Pourrait-on avoir une réflexion commune sur cet aménagement en particulier ainsi que sur l'ensemble du projet ?

Mme la Présidente du Conseil d'Administration précise qu'il ne s'agit pas d'un agrandissement de la salle des professeurs, mais de la mise en place de deux salles : l'actuel foyer des élèves deviendra une salle de repos, tandis que la salle des professeurs actuelle sera transformée en salle de travail.

Concernant la réflexion commune sur le projet, Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique qu'elle n'a elle-même que peu de contacts avec la Région, qui en est encore à la phase de lancement de l'appel à projet d'architectes. Compte-tenu des délais, on peut donc douter d'un lancement des travaux dès 2024 (date annoncée). Il n'y a donc pas encore de plan, juste un schéma directeur, et la consultation des équipes du lycée ne semble pas une priorité.

Mme César espère que la question du réchauffement climatique et de son impact sur les bâtiments sera prise en compte.

- La Région a-t-elle budgétisé ces travaux spécifiques pour l'espace dédié aux professeurs ?

Seule une enveloppe globale est annoncée.

### **3. DGH**

- Avons-nous une réponse officielle sur la demande de dotation au regard des particularités de notre établissement ?

Mme la Présidente du Conseil d'Administration indique qu'on ne nous a pas enlevé de classe de 1ère Générale.

### **4. Demi-pension**

De nombreux élèves rapportent des problèmes d'équilibre alimentaire à la cantine (manque de légumes verts, repas très gras et surchargés de féculents). Certains rapportent aussi des problèmes de quantité disponible en fin de service, notamment pour ceux qui finissent les cours à 13h et mangent après. Quelque chose est-il prévu pour remédier à ces problèmes l'année prochaine ?

La question des élèves qui mangent à 13h a déjà été traitée dans les questions diverses des parents d'élèves.

En ce qui concerne l'équilibre alimentaire, les menus sont surveillés par une diététicienne, mais l'équilibre repose sur l'ensemble de la semaine et en tenant compte des dîners des internes. Il peut donc arriver que des menus de midi paraissent déséquilibrés. Par ailleurs, le cuisinier travaille avec des produits de saison, ce qui, en hiver, peut limiter le choix. Il a en outre l'obligation de préparer régulièrement des repas végétariens, qui peuvent déstabiliser les élèves.

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 06/07/2023

- N° de séance : 8 - 2022/2023

---

### INFORMATIONS ETABLISSEMENT

---

Mme la Présidente du Conseil d'Administration présente les principales dates du trimestre écoulé :

- 20 avril : Manifestasciences – Mme la Présidente du Conseil d'Administration salue la réussite de cette journée

Mme César réfute l'expression « consacrée aux sciences et aux lettres » : c'était une journée consacrée aux sciences ; les ateliers centrés sur le latin dans les sciences n'étaient pas littéraires mais consacrés au vocabulaire scientifique.

- 1<sup>er</sup> juin : exercice d'évacuation inondation – l'exercice a été globalement une réussite

- résultats du baccalauréat 2023 : dans l'attente des résultats du 2<sup>de</sup> groupe, les résultats aux baccalauréats général, technologique et professionnel sont corrects, mais auraient dû être meilleurs

- le bilan des orientations post-bac (Parcoursup) est lui très positif, avec même quatre élèves de STMG pris en classe préparatoire ECT

Elle présente ensuite les modalités d'organisation de la rentrée scolaire, le lundi 4 septembre 2023 :

L'accueil des « primo-entrants » au lycée (3PM, 2GT, 2Pro, et 2CAP) se fera à 10h.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> seront accueillis à 11h.

Les élèves de terminale seront accueillis à 11h30.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration explique le choix de fixer à 10h l'accueil des élèves par son désir de permettre aux professeurs dont les enfants font eux-mêmes leur rentrée ce jour-là de les accompagner. Cette volonté est saluée par les membres du conseil d'administration.

L'accueil des élèves qui en auraient besoin sera néanmoins assuré dès 8h, et la demi-pension sera ouverte pour tous.

Les parents d'élèves internes seront invités à partager le repas du soir avec leurs enfants avant une réunion d'accueil leur présentant les règles de vie et de travail de l'internat.

**La séance est levée à 20h20.**